



Appel de décision justice

Par **Elolaïa**, le **31/12/2018** à **09:48**

Peu importe qu'on soit marié ou pas la question n'est pas là et on a très bien compris par l'appel je demande les risques de faire appel sachant qu'il a pris 2 ans 3 mois a t on plus de chance que se soit réduit/confirmer plutôt que rallonger ?

Par **youris**, le **31/12/2018** à **10:11**

bonjour,

si la personne condamnée en première instance, fait appel sur les dispositions pénales, le parquet fera également appel.

dans ces conditions, la cour d'appel peut confirmer ou infirmer le jugement, c'est à dire que que la cour d'appel peut diminuer ou aggraver la peine.

sans connaître le dossier, votre ami a autant de chances de voir sa peine réduite que le risque de la voir allonger.

vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/appeal-penal-attention-sanction-risque-5990.htm>

salutations